

Loi n° 1.489 du 23 juin 2020 portant modification de la loi n° 839 du 23 février 1968 sur les élections nationales et communales, modifiée

Type	Texte législatif
Nature	Loi
Date du texte	23 juin 2020
Publication	Journal de Monaco du 26 juin 2020 ^[1 p.3]
Thématique	Élection

Lien vers le document : <https://legimonaco.mc/tnc/loi/2020/06-23-1.489@2020.06.27>

LEGIMONACO

www.legimonaco.mc

Article unique

Voir l'article 43 bis de la loi n° 839 du 23 février 1968.

La présente loi est promulguée et sera exécutée comme loi de l'État.

Notes

Liens

1. Journal de Monaco du 26 juin 2020

^ [p.1] <https://journaldemonaco.gouv.mc/Journaux/2020/Journal-8492>